



Dépot de bilan sarl ques sont les risques pour les actionnaires

Par **Balian**, le **03/06/2008** à **22:35**

Bonjour,

Je suis gérant majoritaire d'une SARL qui va déposer le bilan dans les prochaines semaines
Mon épouse est associée minoritaire et n'a jamais eu aucune implication dans la gérance de la société (et n'a même pas la signature des chèques)

Quels risques court elle en tant qu'actionnaire ???

Quand à moi, peut on me saisir mes biens et comptes personnels ??

Merci de votre aide

Par **frog**, le **03/06/2008** à **23:13**

Vos apports en numéraire ont-il été intégralement libérés ?

Par **Balian**, le **04/06/2008** à **10:12**

Oui ils l'ont été. (le capital est de 7 400 euros répartis à 60% /40%)